

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

COMITE ITIE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

PLAN DE TRAVAIL TRIENNAL

DES EXERCICES 2021-2023 ?
4^E TRIMESTRE 2020 COMPRIS

Novembre 2020

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- A. Contexte et justification**
- B. Composition du groupe de travail ad hoc**
- C. Mandat du groupe de travail ad hoc**
- D. Méthodologie de travail du groupe ad hoc**

I. IDENTIFICATIONS DES PRIORITES NATIONALES

II. LES GRANDS AXES DU PLAN DE TRAVAIL

III. MATRICES DU PLAN DE TRAVAIL DU 4^e TRIMESTRE 2020 ET DU PLAN TRIENNAL 2021-2023

IV. FINANCEMENT DU PLAN

CONCLUSION

INTRODUCTION

A. Contexte et justification

- Elaboration du plan de travail 2021-2023
- 2^e évaluation provisoire du Cameroun
- Résolution du Comité, session des 19 et 20 Octobre 2020
- Décret de création de l'ITIE en ses articles 5 et 6

Le Comité a décidé de se doter d'un plan de travail triennal afin de :

- disposer d'une vision globale prenant en compte les priorités nationales dans le secteur extractif;
- disposer d'un plan d'action pour la période 2021-2023 et d'en déduire le plan de travail de l'exercice 2021, en vue du respect de l'Exigence 1.5 et de façon générale de la Norme ITIE 2019;
- de prendre déjà en compte les recommandations du rapport provisoire de la 2^e Validation ;
- de prendre en compte les orientations du webinaire sur l'élaboration du plan de travail 2021 ;
- de budgétiser ledit plan de travail triennal en prenant en compte la nécessité de recourir à des ressources supplémentaires externes à travers des plaidoyers vis-à-vis de partenaires potentiels à la mise en œuvre de l'ITIE.

B. Méthodologie de travail

Pour réaliser ce plan de travail triennal, le Comité a examiné le cadre de référence de son activité, procédé à la collecte et à la consultation de plusieurs documents notamment :

- la Norme ITIE 2019 ;
- la Note d'orientation n°2 pour l'élaboration d'un plan de travail ITIE ;
- le rapport provisoire de la 2^e validation du Cameroun disponible depuis octobre 2020;
- les Rapports Annuels d'avancement des exercices 2017, 2018 et 2019 ;
- le Rapport ITIE 2017 ;
- Le plan de travail 2018 ajusté;
- Le plan de travail 2019 réajusté ;
- Le plan d'urgence de décembre 2019 ;
- le plan triennal 2017-2019 adopté en mai 2017.

I. IDENTIFICATION DES PRIORITES NATIONALES

Le Cameroun est résolument engagé dans la mise en œuvre de l'ITIE. Cette volonté politique est réelle et manifeste depuis l'adhésion, sur les très hautes instructions du Chef de l'Etat, du Cameroun en juin 2005 à cette Initiative. Cette posture a culminé avec la mise en place, à travers le décret n°2005/2176/PM du 16 Juin 2005 du Premier ministre, du Comité de suivi de la mise en œuvre des principes de l'ITIE. Ce texte a été remplacé par le décret n° 2018/6026/PM du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, en abrégé « le Comité ITIE ».

La détermination du Cameroun à poursuivre la mise en œuvre de l'Initiative est notamment manifestée par les efforts constants du Gouvernement pour le financement du processus ITIE et son internalisation parmi les instruments internationaux auxquels le Cameroun fait partie, tel qu'en témoigne le Code minier de décembre 2016.

Cela étant, le contexte national dans lequel est élaboré le plan triennal 2021-2023 est marqué par la crise sanitaire due à la pandémie du Covid-19, la baisse du cours du baril du pétrole sur la scène internationale, la lutte contre l'organisation terroriste Boko Haram dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord du pays, les infiltrations intempestives des rebelles centrafricains dans la région de l'Est, l'insécurité persistante dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Malgré tout, l'Etat a continué à honorer ses engagements internationaux et à consolider les acquis de développement, l'accent étant mis sur la maîtrise des ressources budgétaires et financières ainsi que le développement des infrastructures, en particulier dans le secteur énergétique.

La volonté des autorités du Cameroun à persévérer dans cette voie est perceptible à travers les priorités qu'il s'est données non seulement (A) au plan global mais aussi (B) au regard des Exigences de la Norme ITIE.

A. AU PLAN GLOBAL

Ces priorités sont inscrites dans trois grands documents stratégiques qui confortent la vision de développement de notre pays : il s'agit du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), du Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun (PDI) et enfin la politique de la décentralisation qui constitue, depuis 2018, un axe majeur de l'action gouvernementale.

1. LE DOCUMENT DE STRATEGIE POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (DSCE)

La vision de développement du Cameroun demeure l'atteinte de l'Emergence à l'horizon 2035. La révision du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), vise à faire entrer le pays dans la 2^e décennie (2020-2030) à travers la modernisation des systèmes économique et industriel. Un nouvel instrument de planification pour atteindre l'émergence en 2035 a été élaboré. Il a fait une évaluation sommaire du DSCE. « *Le tout premier indicateur portait sur une croissance économique soutenue pendant les 10 ans. Le souhait était d'atteindre une croissance moyenne de 5,5% sur la période de planification. Le taux de croissance moyen était de 4,5%* ». A l'examen de cet instrument, le Cameroun a fait reculer la pauvreté de 3% là où l'on attendait 10%. Seulement, ses objectifs non atteints s'expliquent par le fait que le pays a fait face à un choc exogène avec, notamment, la chute du cours du pétrole. Par ailleurs, le pays connaît un choc sécuritaire à cause des crises dans le Nord-Ouest, le Sud-Ouest, à l'Est et dans l'Extrême-Nord.

De 2020 à 2027, le pays doit accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche haute. Ceci en mettant l'accent sur ses atouts immédiats : l'agriculture et l'extraction minière, tout en veillant à une répartition moins inégalitaire des revenus. La phase 3 (2028-2035) est celle au cours de laquelle le Cameroun doit devenir un pays industrialisé.

2. LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT 2030 POUR LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF(SND30)

Avec l'adoption de la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND30) et sa présentation publique le 16 novembre 2020, le pays dispose désormais d'un nouveau cadre de référence pour son action de développement au cours de la prochaine décennie. Elle articule les engagements internes et internationaux du pays au plan économique, social et environnemental. Cette vision s'appuie sur les leçons de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) dont elle prend le relais jusqu'en 2030, dans la perspective de l'accomplissement des objectifs de la Vision 2035 qui ambitionne de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ».

Selon cette Stratégie, le Cameroun ambitionne de mettre en place les conditions favorables à l'accumulation de la richesse et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays. Il sera question de porter le taux de croissance du PIB autour de 7 à 8% en moyenne sur la période 2020-2030 ; de porter le taux de croissance du secteur secondaire hors pétrole autour de 8% sur la période et de ramener le déficit de la balance commerciale de 8,8% en 2018 à environ 3% du PIB en 2030. La Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 a aussi pour objectif d'améliorer les conditions de vie des

populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi. Ainsi, il s'agira de ramener le taux de pauvreté de 37,5% en 2014 à moins de 25% en 2030 ; de ramener le sous-emploi de 77% en 2014 à moins de 50% en 2030 ; de porter l'indice du capital humain de 0,39% en 2018 à 0,55 en 2030 et l'indice de développement humain de 0,52 en 2016 à 0,70 en 2030.

La Stratégie s'articule autour de quatre grands piliers. Le premier pilier, relatif à la transformation structurelle de l'économie nationale, traite de la planification économique qui doit conduire à la résolution des problèmes bien identifiés notamment : le faible niveau d'industrialisation et la faiblesse des liens intersectoriels en amont et en aval ; la faible structuration et productivité des Exploitations Familiales Agricoles (EFA) dans le milieu rural (en traitant très précisément des déterminants et des facteurs de production) ; les infrastructures productives sur lesquelles les priorités doivent être clairement définies. Le cap de l'émergence étant de faire du pays un Nouveau Pays Industrialisé (NPI), la stratégie de développement des industries et des services constitue le point central autour duquel les autres stratégies sectorielles sont articulées.

Par ailleurs les priorités du quatrième pilier relatif à la gouvernance et la gestion stratégique de l'Etat sont bien définies. La SND30 traite de l'Etat de droit, de la protection des droits humains, de la décentralisation et du développement local, du système judiciaire, du maintien de l'ordre et de la sécurité, et du rôle de l'Etat dans l'économie.

3. LE PLAN DIRECTEUR D'INDUSTRIALISATION DU CAMEROUN (PDI)

Un Atelier d'appropriation du Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun (PDI), pour la reconstruction industrielle nationale avait été organisé, le vendredi 23 février 2018 à Douala, dans la salle de conférences de l'Office National des Zones Franches Industrielles par le Gouvernement à l'attention des Chambres consulaires et des opérateurs économiques du secteur privé intervenant dans les domaines ci-après : Agro-industrie, Numérique, Energie, Mines-Sidérurgie, Forêt-Bois, Textile-Cuir et Habillement, Chimie-Pharmacie, Hydrocarbures.

Au cours de ces assises, le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, avait présenté le PDI comme un instrument appelé à traduire dans la réalité l'ambition de faire du Cameroun un pays émergent en 2035. Il s'agit d'un instrument qui devient la boussole de l'action gouvernementale pour assurer de manière méthodique et rationnelle, l'industrialisation de notre pays et son ambition d'émergence. En phase avec la logique de faire du Cameroun, l'Usine de la Nouvelle Afrique Industrielle à l'horizon 2050, il reste cohérent avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine qui met en priorité la transformation des ressources naturelles africaines en Afrique.

Trois enjeux et trois grands défis interpellent dans la mise en œuvre de cette politique industrielle. Comme enjeux, il s'agira de rattraper le retard de croissance, reconquérir le leadership et maîtriser les chocs structurels ou systémiques. Le PDI part d'un état des lieux et du diagnostic stratégique de l'industrie Camerounaise et met en exergue 11 thématiques. Il aboutit à la reformulation du périmètre industriel camerounais pour tenir compte des évolutions et des enjeux actuels. Il en ressort la proposition de restructuration suivante de notre paysage industriel :

- trois sanctuaires industriels nationaux : l'Agro-industrie, l'Energie et le Numérique ;
- cinq piliers industriels structurants : forêts/bois, textile/confection/cuir, **mines/métallurgie/sidérurgie, hydrocarbures/pétrochimie/raffinage**, chimie/pharmacie ;
- Deux socles à l'émergence : Infrastructures et Financement ;
- Un voile industriel stratégique : veille stratégique et Intelligence économique.

Cet ensemble est résumé dans un rapport de synthèse intitulé «Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun » et baptisé «Cameroun, Usine de la Nouvelle Afrique Industrielle ».

4. LA DECENTRALISATION

La création en mars 2018 d'un ministère dédié fait de la décentralisation un axe majeur de l'action gouvernementale. Y faisant suite, la promulgation par le Président de la République le 24 décembre 2019 de la

loi n°2019/024 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) a doté le Cameroun d'un instrument de modernisation, d'accélération et d'approfondissement du dispositif de décentralisation. L'amélioration de la transparence des transferts infranationaux et la divulgation par projet devraient, entre autres, contribuer au renforcement du financement de cet important chantier.

En effet, la gouvernance occupe une place de choix dans la stratégie de développement, en tant que composante indispensable du processus d'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. Ainsi, ce pilier est articulé autour de la gouvernance politique et institutionnelle, de la gouvernance administrative, de la gouvernance économique et financière, de la gouvernance territoriale ainsi que la gouvernance sociale et culturelle. Les principaux points d'attention dans ce domaine et qui sont liés à l'ITIE concernent, entre autres :

- la mise en œuvre appropriée des recommandations du Grand Dialogue National (GDN) pour le retour de la paix dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, avec notamment l'aboutissement du statut spécial de ces deux Régions et la mise en place d'un Plan de Relèvement, de Reconstruction et de Développement (PRRD) pour les deux Régions ainsi que pour l'Extrême-Nord ;
- la décentralisation et le développement local, avec pour aboutissement l'achèvement du processus de décentralisation et le renforcement du développement local pour faire des CTD des pôles de croissance et de développement intégré au niveau régional et local (Exigence 5 de la Norme ITIE, relatif à l'affectation des revenus);
- l'amélioration de l'accès du citoyen à l'information publique (Exigence 2.3 et 2.4 de l'ITIE : contrats et registres des licences) ;
- le renforcement de la lutte contre la corruption et les détournements des deniers publics ;
- la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme

B. LES PRIORITES NATIONALES DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE

Les priorités nationales sont aussi structurées autour des exigences de la Norme ITIE qui sont au cœur de chaque évaluation du Cameroun. Le plan de travail, en les intégrant et en les adressant au mieux, anticipe déjà sur l'évaluation future de notre pays. Elles concernent, entre autres :

- l'engagement de l'Etat (Exigence 1.1) ;
- le registre des licences (Exigence 2.3)
- La divulgation des contrats (Exigence 2.4) ;
- la collecte des revenus (Exigence 3) ;
- la propriété effective (exigence 2.5) ;
- la divulgation par projet (Exigence 4.7)
- les transferts infra nationaux (Exigence 5.2) ;
- l'impact environnemental des activités extractives (Exigence 6.4) ;
- le débat public (Exigence 7) ;
- la divulgation systématique et les données ouvertes (Exigence 7.2) ;
- le renforcement des capacités ;
- la mobilisation de ressources supplémentaires.

La plupart de ces exigences sont au cœur des politiques nationales tel que cela ressort des instruments stratégiques cités plus haut. Pour leur respect, des efforts sont progressivement mis en marche, à plusieurs niveaux, en vue d'une meilleure notation du Cameroun au terme de la 3^e validation :

1. L'engagement de l'Etat (exigence 1.1)

La volonté du Gouvernement est restée constante dans la mise en œuvre de l'ITIE au-delà des pesanteurs liées notamment à la situation politique (crise dans le NOSO), à la réalité économique (baisse du cours du pétrole) et sécuritaire (infiltrations des rebelles dans la région de l'Est).

2. Le registre des licences (Exigence 2.3)

La publication en ligne des cadastres est effective pour le volet minier qui a bénéficié de l'appui de la Banque Mondiale à travers le projet PRECASEM.

3. La divulgation des contrats (Exigence 2.4)

L'article 142 de la loi N°2016/017 du 14 décembre 2017 portant Code minier, dans son chapitre 6 consacré à la gouvernance et à la transparence dans le secteur minier, fait obligation aux entreprises extractives de se conformer aux engagements pris par l'Etat dans le cadre de l'ITIE. Plus précisément, l'article 6 de la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques acte l'obligation de rendre public « les contrats entre l'administration et les entreprises publiques ou privées, notamment les entreprises d'exploitation de ressources naturelles ... ».

4. La collecte des revenus (Exigence 3)

Le renforcement de l'efficacité des entités publiques en charge de la collecte des revenus issus du secteur extractif devrait renforcer la contribution de ce secteur au développement économique, social et environnemental de la nation.

5. La propriété réelle (Exigence 2.5)

La priorité du Gouvernement en rapport avec cette exigence est manifestée par, non seulement la volonté politique mais aussi, un dispositif juridique et institutionnel pour mieux appréhender la problématique de la propriété réelle. Au registre de ce dispositif, l'on note :

- la Constitution du 18 janvier 1996 dans son article 66 qui vise la promotion de la bonne gouvernance à travers la déclaration des biens des responsables publiques ;
- la loi n°003/2006 du 25 avril 2006 relative à la déclaration des biens et avoirs ;
- la signature du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) qui marque une nette évolution par rapport aux démarches planificatrices des différents Plans Quinquennaux de Développement Economique, Social et Culturel
- le nouveau Règlement CEMAC du 11 avril 2016 portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et du Financement du Terrorisme et de la Prolifération qui recense désormais plus de 20 catégories de personnes tenues des obligations relatives à la lutte contre le blanchiment, le financement et la prolifération ;
- l'informatisation du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier dans les Greffes des Tribunaux qui est un atout dans la divulgation prochaine des propriétaires réels, annoncée le 20 novembre 2018 au cours de sa présentation du Programme Economique, Financier, Social et Culturel, par le premier Ministre, Chef du Gouvernement, devant le Parlement ; c'est un projet OHADA ;
- la loi de 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances publiques qui adresse les problématiques liées à la déclaration du patrimoine dans ses dispositions internes (cf. article 51, du Chapitre 9 réservé à l'intégrité des acteurs) ;
- le COMITE ITIE Cameroun a conduit, dans le cadre de la feuille de route sur la propriété réelle, une étude y relative dans le secteur extractif et un atelier multi-acteurs a été organisé pour la validation et l'adoption de cette étude qui présente un ensemble de propositions relatives à la définition consensuelle de la PR et des mécanismes de transparence à elle consacrées : le Rapport de l'étude est disponible et fera l'objet de publication sur le site Internet du Comité...

Le Groupe Multipartite rappelle que les textes d'application de ces lois sont en cours d'élaboration. Dans le cadre du plan de travail (2021-2023), il y aura lieu de mener des activités de suivi et de plaider pour l'implémentation de ce dispositif.

6. La divulgation par projet

La divulgation par projet est en bonne voie dans le secteur pétrolier grâce à un niveau de désagrégation très poussé implémenté par la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) depuis quelques années déjà. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019, ce processus devra être codifié et étendu au secteur minier. La divulgation par projet devrait contribuer à renforcer la transparence des transferts infranationaux.

7. L'affectation des revenus (exigence 5) ; la répartition des revenus provenant des industries extractives (5.1) et les transferts infra nationaux (5.2)

Les transferts infra nationaux constituent un pan important des priorités de développement du Cameroun. Ils sont intimement liés à la politique de la décentralisation qui se situe au centre des préoccupations gouvernementales. Ici le dispositif juridico-institutionnel se met progressivement en place avec les acquis suivants :

- la ratification de la Charte Africaine des Valeurs et des Principes de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale et du Développement local en 2019, à travers la loi N°2019/003 du 25 avril 2019 ;
- l'existence d'un Ministère dédié à la décentralisation et au Développement local: le MINDEDEVEL ;
- la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ;
- le décret N°2020/676 du 03 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement du Conseil National de la Décentralisation ;
- le Décret N°2020/689 du 09 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement du Comité Interministériel des Services Locaux chargé de la préparation et du suivi des transferts des compétences et des ressources aux CTD ;
- le processus de mise en place des Régions amorcé avec le corps électoral convoqué pour le 06 décembre 2020 afin d'élire les Exécutifs régionaux ;
- le Comité ITIE Cameroun a mis en place un Groupe ad hoc et produit un rapport sur la problématique des transferts infranationaux ;
- le Rapport produit et qui est disponible, fait un ensemble de propositions en rapport avec l'exigence de transparence notamment la création du Compte séquestre pour la mise à la disposition des ressources des CTD dans de meilleurs délais, l'existence des fiches de déclarations des recettes minières disponibles au niveau du Programme de Sécurisation des recettes minières et des services déconcentrés et qui présentent de façon lisible et désagrégés, les quotes-parts des différents bénéficiaires dont les CTD ;
- la réforme en cours du Compte unique du Trésor avec l'option de création des sous-comptes du Trésor à la Banque Centrale dédiés aux Communes et au Fonds spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunal (FEICOM), ceci en vue d'assurer la traçabilité des transferts aux CTD ;
- la signature de l'instruction ministérielle pour la monétisation et la comptabilisation de l'or rétrocédé au Ministère des Finances par le Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier (CAPAM) ;
- l'adoption du Plan Prioritaire de Gouvernance financière comportant un volet sur l'interfaçage des applications MESURE (DGI) et CADRE (Trésor) pour l'amélioration de la traçabilité des transferts.

8. L'impact environnemental des activités extractives (exigence 6.4)

Dans la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND30), en ce qui concerne l'environnement et la protection de la nature, conformément à l'agenda de développement durable pour l'année 2030, il est prévu d'atténuer l'impact de notre industrialisation sur l'environnement.

A ce sujet, la législation en place, qui encadre la réalisation des études d'impact environnemental et social pour permettre de statuer et d'organiser la maîtrise des externalités, continuera d'être appliquée rigoureusement. Par ailleurs, pour se prémunir des conséquences perceptibles des changements climatiques, un train de mesures de résilience sera mis en œuvre sur l'ensemble du territoire et particulièrement dans les zones à écologie fragile.

9. Le débat public

La sensibilisation, l'amélioration de la ponctualité des données grâce à la divulgation systématique ainsi que les données ouvertes notamment devraient renforcer la contribution de l'ITIE au débat public en vue de l'amélioration de la gouvernance du secteur extractif. L'accent sera mis sur la contribution des populations riveraines des zones d'activité extractive à ce débat.

10. La divulgation systématique et les données ouvertes

La divulgation systématique et les données ouvertes seront renforcées en d'une plus grande utilisation des données ITIE dans le débat public concernant la gouvernance du secteur extractif.

11. Le renforcement des capacités

Suite à la réforme du groupe multipartite à la faveur du décret n° 2018/6026/PM du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, en abrégé « le Comité ITIE », et à l'entrée en vigueur de la Norme ITIE 2019, le renforcement des capacités des acteurs de la mise en œuvre de l'ITIE est une des priorités des trois (3) prochaines années.

12. La mobilisation de ressources supplémentaires

Alors que la mise en œuvre de l'Initiative a été financée exclusivement par l'Etat au cours de la décennie écoulée, en vue de l'arrimage à la Norme ITIE 2019 il est indispensable de pouvoir mobiliser des ressources supplémentaires auprès de partenaires potentiels de la mise en œuvre de l'ITIE, tout en recourant davantage à l'assistance technique du Secrétariat International de l'ITIE.

Telle est présentée la vision globale des priorités nationales autour desquelles est bâti le plan de travail qui va suivre.

II. LES GRANDS AXES DU PLAN DE TRAVAIL

En vue du respect de l'Exigence 1.5 de la Norme ITIE 2019 et conformément à la Note d'orientation n°2 : « *Le Groupe multipartite est tenu de convenir et de tenir à jour un plan de travail, entièrement chiffré et compatible avec les échéances de déclaration et de Validation fixées par le Conseil d'Administration de l'ITIE* ».

A titre de rappel, le Conseil d'Administration de l'ITIE, dans sa décision du 29 juin 2018, a recommandé au Cameroun, relativement à l'Exigence suscitée de : « *convenir d'un plan de travail qui (soit) axé sur les priorités nationales et qui sera revu chaque année pour tenir compte de l'évolution des conditions et des possibilités (opportunités). Des liens plus clairs avec les discussions et les priorités nationales encourageront une pertinence accrue des données ITIE relativement à la demande populaire et pourraient contribuer à la mobilisation de ressources supplémentaires* ».

Dans le cadre du plan national 2021-2023, l'action du Comité ITIE-Cameroun va principalement être centrée sur :

- l'amélioration de la gouvernance du secteur extractif et ;
- l'amélioration de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun

En ce qui concerne l'évaluation provisoire du projet de rapport de deuxième Validation, la notation obtenue par le Cameroun sur l'Exigence 1.5 démontre que notre pays a régressé sur ladite Exigence.

Le présent plan triennal, bâti autour d'un certain nombre d'objectifs (A), repose sur cinq axes (B).

A. OBJECTIFS DU PLAN DE TRAVAIL TRIENNAL 2021-2023 DU COMITE ITIE

L'objectif général du plan de travail triennal des exercices 2021-2023 est d'« accroître la transparence et la bonne gouvernance des Industries Extractives pour une mise en valeur du secteur extractif, en vue de l'accroissement des revenus générés, du développement local et de la lutte contre la corruption au Cameroun ».

Les objectifs spécifiques se déclinent comme suit :

1. **Objectif spécifique 1** : Améliorer le niveau de gouvernance du Comité ITIE ainsi que l'implication des différents Collèges ;
2. **Objectif spécifique 2** : Renforcer le processus d'amélioration du niveau de participation des parties prenantes et du suivi de la mise en œuvre efficace de l'ITIE, tout en veillant à la fiabilisation des systèmes d'informations des entités déclarantes, notamment en ce qui concerne la redistribution des revenus et la contribution économique et sociale des industries extractives ;
3. **Objectif spécifique 3** : Renforcer la préparation de la Validation du Cameroun en s'assurant de la prise en compte des mesures correctives formulées à l'issue de la 2^e Validation ;
4. **Objectif spécifique 4** : Respecter les autres Exigences de la Norme ITIE 2019 qui n'ont pas été évaluées dans le cadre de la 2^e Validation du Cameroun et les autres nouvelles priorités de l'ITIE ;
5. **Objectif spécifique 5** : Renforcer l'accessibilité et la compréhension du public sur les informations sur l'ITIE en vue notamment, de susciter le débat public en rapport avec le secteur extractif;
6. **Objectif spécifique 6** : Renforcer l'impact de l'ITIE à travers les réformes en lien avec la transition énergétique et le développement local au Cameroun

B. LES PRINCIPAUX AXES DU PLAN DE TRAVAIL TRIENNAL 2021-2023 DU COMITE ITIE

Les axes de travail ont été définis et élaborés en tenant compte de la logique de la chaîne des résultats.

Cinq grands axes, avec des objectifs généraux, ont été arrêtés pour rationaliser le plan de travail et dégager les activités y relatives afin de permettre une meilleure évaluation de leur mise en œuvre. Il s'agit de :

1. **AXE 01 : ADMINISTRATION ET GESTION DU PLAN DE TRAVAIL** : Améliorer le niveau de gouvernance du Comité ITIE ainsi que l'implication des différents Collèges ;
2. **AXE 02 : AMELIORATION DU PROCESSUS D'ELABORATION ET DE LA QUALITE DES INFORMATIONS ET RAPPORTS ITIE** : Améliorer l'accessibilité, l'exhaustivité et la fiabilité des données ITIE issues du secteur extractif ;
3. **AXE 03 : RESPECTER LES AUTRES EXIGENCES DE LA NORME ITIE 2019 QUI N'ONT PAS ETE EVALUEES DANS LE CADRE DE LA 2^E VALIDATION DU CAMEROUN ET PRISE EN COMPTE DES AUTRES NOUVELLES PRIORITES DE L'ITIE.**
4. **AXE 04 : VALIDATION DU CAMEROUN A L'ITIE** : Rendre public les grandes étapes du processus de validation du Cameroun à l'ITIE
5. **AXE 05: RENFORCEMENT DE L'IMPACT ET L'INTEGRATION DE L'ITIE AU CAMEROUN** : Accompagner le Gouvernement à mener les réformes nécessaires en vue de promouvoir la Transparence dans le secteur extractif au Cameroun
6. **AXE 06 : RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION ITIE AU CAMEROUN** : Promouvoir l'ITIE comme un instrument de transparence qui facilite l'accès aux informations fiables, en rendant compte de l'état de la gouvernance des secteurs pétrolier, gazier et minier tout en contribuant à la réflexion-débats autour de ladite gouvernance pour que les ressources extractives profitent aux populations

A chacun de ces axes sont greffés quelques constats, diagnostics et défis à relever pour la mise en œuvre efficiente du plan de travail triennal. Au terme de ces diagnostics, des activités opérationnelles sont proposées pour surmonter les défis ainsi dégagés.

AXE 1 : ADMINISTRATION ET GESTION DU PLAN DE TRAVAIL : Améliorer la gouvernance du Comité ITIE ainsi que l'implication des différents Collèges

Sur la base du rapport provisoire de la 2^e Validation, et sous réserve de la décision du Conseil d'Administration de l'ITIE, il apparaît que le Cameroun fait face à un important dysfonctionnement tant juridique, institutionnel qu'opérationnel.

Diagnostic

Par le Décret n°2018/6026/PM du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'ITIE, le Gouvernement a mis en place un nouveau Comité qui n'est pas encore totalement opérationnel ; ce qui rend le niveau d'exécution des activités assez faible. Toutefois certains éléments de rationalisation demeurent prégnants et constants en termes de constats/diagnostics :

1. objectif du plan de travail toujours en voie d'être atteint ;
2. précarité des personnels ;
3. contexte de discipline budgétaire ;
4. contraintes budgétaires ;
5. crise de Covid-19 ; etc.
6. mise en œuvre partielle du Protocole de la société civile ;
7. prise en compte insuffisante du secteur minier dans le Protocole du Collège des entreprises ;
8. clarification des cahiers de charge des points focaux des administrations ; etc.

Défis à surmonter

1. Faire progresser le niveau de participation des parties prenantes intéressées au suivi de la mise en œuvre de l'ITIE ;
2. Améliorer la performance du Comité en le dotant de ressources adéquates pour lui permettre d'atteindre ses objectifs ;
3. Renforcer les capacités des nouveaux membres du Comité sur le suivi de la mise en œuvre de l'ITIE ;
4. Tenir régulièrement des sessions du Comité ;
5. Résoudre les questions de conflits d'intérêts éventuels au sein du Comité ;
6. Ajuster la décision portant constatation du Comité ;
7. Signer et publier la décision portant liste des points focaux du Secrétariat Permanent du Comité ;
8. Améliorer la gouvernance interne du Secrétariat Permanent [doter le Comité de documents de gouvernance interne (Statut du personnel, Règlement intérieur, Organigramme fonctionnel, Manuel de Procédures administratives, comptables et financières) ; etc.

Objectif Spécifique 01 : Améliorer la gouvernance du Comité sur la base de son cadre juridique et administratif.

Activités proposées :

1. Organisation de séminaires de renforcement des capacités des membres du Comité et du SP ;
2. Organisation de sessions statutaires et extraordinaires du Comité ;
3. Elaboration et adoption des documents de gouvernance interne du Comité (manuel de procédures administratives, comptables, financières ; règlement intérieur ; organigramme, etc.) ;
4. Réalisation de travaux spéciaux ;
5. Création de Commissions autour des quatre (4) piliers de l'ITIE (gouvernance administrative et financière, communication, conciliation, renforcement des capacités, résultats et impact, etc.) ;
6. Réalisation de l'audit annuel des comptes du Comité ;
7. Elaboration, adoption et publication du plan de travail triennal 2021-2023 ;
8. Ajustement annuel, adoption et publication du plan de travail 2021, 2022, 2023 ;
9. Tenue de réunions du Secrétariat Permanent ;
10. Régularisation du cadre contractuel des personnels permanents et paiement de leurs arriérés de salaire ;
11. Participation aux événements nationaux et internationaux de l'ITIE ;
12. Recrutement de nouveaux personnels permanents au Secrétariat Permanent, conformément au nouveau décret ITIE ;
13. Nomination d'un Agent Comptable et d'un Contrôleur Financier.

Objectif spécifique 02 : Améliorer le niveau de participation des parties prenantes au suivi de la mise en œuvre de l'ITIE.

Activités proposées:

1. Suivi de la mise en œuvre des Protocoles des parties prenantes ;
2. Elaboration des cahiers de charge des points focaux des administrations ; codification de procédures de transmission des informations entre les entités déclarantes et le Comité ; etc.

Objectif spécifique 03 : Améliorer l'efficacité du Comité et de son Secrétariat

Activités proposées :

1. Réunir toute l'équipe du Secrétariat Permanent au Siège du Comité Permanent de l'ITIE pour une coordination optimale des activités du personnel et des équipes de travail.
2. Renforcer les capacités de planification, de coordination et de supervision des activités du Secrétaire Permanent de l'ITIE ;

3. Règlement des charges locatives, administratives et de fonctionnement ;
4. Acquisition d'un véhicule pick-up, maintenance, carburant ;
5. Fournitures de bureau,
6. Acquisition, d'une boîte postale, d'un numéro fixe ITIE et d'un répartiteur téléphonique de la société nationale Camtel ;
7. Abonnement à internet et installation d'un hub internet Camtel ;
8. Sonorisation de la salle de réunion du Siège de l'ITIE ;
9. Achat d'un poste téléviseur 75 pouces avec lecteur et câblage;
10. Création de Commissions autour des quatre (4) piliers de l'ITIE (gouvernance administrative et financière, communication, conciliation, renforcement des capacités, résultats et impact, etc.)

AXE 2 : AMELIORATION DU PROCESSUS D'ELABORATION ET DE LA QUALITE DES INFORMATIONS ET RAPPORTS ITIE : Améliorer l'accessibilité, l'exhaustivité et la fiabilité des données ITIE issues du secteur extractif dans le respect de la Norme ITIE

Finalité : Evoluer vers une mise en œuvre Intégrée de l'ITIE tout en veillant à la fiabilisation des systèmes d'informations des entités déclarantes

La Norme ITIE 2019 invite les pays de mise en œuvre à renforcer l'intégration de l'ITIE dans les systèmes d'information. Le Comité envisage par conséquent de se doter d'une approche d'intégration qui permettra d'accompagner les entités déclarantes, qu'elles soient du secteur public et parapublic ou du secteur privé, en assurant l'exhaustivité et la fiabilité des données ITIE.

Cela étant, à la faveur des mesures d'assouplissement suite au Covid-19, le Comité ITIE examine la possibilité de produire en régie le rapport ITIE 2018, même si l'option de recourir à un Administrateur indépendant n'est pas évacuée. En effet et pour la première fois, le Comité envisage la possibilité de renoncer totalement ou en partie au recrutement d'un Administrateur Indépendant. L'élaboration de la partie contextuelle dudit rapport est déjà bien avancée et le Cameroun ambitionne de publier des informations pertinentes et ponctuelles, particulièrement en ce qui concerne les Exigences 2 à 6 de la Norme ITIE 2019, tout en baissant de manière significative le coût du rapportage ITIE.

Diagnostic :

La conciliation ITIE rencontre les problèmes ci-après :

1. son coût élevé,
2. les contraintes de délais de la passation des marchés publics ;
3. le lancement tardif du processus de rapportage ITIE ;
4. le retard dans la ponctualité des informations rendues publics par le Cameroun, etc. ;
5. l'insuffisance de l'accessibilité des informations issues des administrations pour assurer la redevabilité et le contrôle citoyen.

Au regard de l'objectif lié au processus de redistribution des revenus et la contribution économique et sociale des industries extractives, le diagnostic révèle :

1. l'ineffectivité des transferts infranationaux au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD),
2. une contribution limitée des entreprises au développement local (Voir les données sur les Dépenses sociales obligatoires)

Défis :

1. Produire un rapport ITIE conforme à la Norme ITIE 2019 et ouvrir la réflexion sur les possibilités d'intégrer les nouveaux chantiers de la Norme ITIE 2019 ;

2. Mettre à jour les systèmes d'information en tenant compte des besoins d'information des citoyens ainsi que la mise en œuvre de politiques de transparence au niveau des entités publiques fournisseuses des informations ITIE (Mines, Trésor, Douane, CAPAM, DGI, SNI, CNPS, FEICOM, Greffes, etc.),
3. lever les obstacles en vue d'une réglementation plus explicite, favorable à la divulgation d'information fiable et exhaustives sur les informations ITIE (Revenus, propriétaires effectifs, contrats, etc.),
4. Renforcer les capacités des entités à s'approprier les enjeux et à suivre les opérations permettant la divulgation régulière et ponctuelles d'informations ITIE ,
5. Mieux prendre en compte les préoccupations des Communes et Communautés riveraines dans les projets extractifs.

Objectif spécifique 01 : Conformer les Rapports ITIE à la Norme ITIE 2019

Activités proposées :

1. Travaux préparatoires en vue de la réalisation en régie des rapports ITIE (*Ajustement et adoption des termes de référence de la conciliation, adoption d'un calendrier de la conciliation, Ouvrir la réflexion sur les nouveaux chantiers de la Norme ITIE 2019*),
2. Réalisation de la mission de conciliation (Poursuite du travail du GAD chargé de rédiger le rapport de données contextuelles, recrutement du consultant pour la fiabilisation des données, mise en place de la commission conciliation, mise en place d'un GAD chargé de la rédaction en régie des exigences 2 à 6, Examen par le Comité du Rapport provisoire et final de la conciliation) ;
3. Atelier de présentation au public et de débat sur le rapport ITIE ;
4. Achat d'un logiciel pour traiter les données de la conciliation ;
5. Recruter un Administrateur Indépendant ;
6. Production des versions française et anglaise du rapport ITIE 2017,
7. Ajuster et mettre en œuvre la feuille de route pour la divulgation des propriétaires effectifs,
8. Elaboration, adoption et suivi d'un plan de mise en œuvre des recommandations ITIE,
9. Adopter et mettre en œuvre une feuille de route pour la divulgation des contrats,
10. Elaborer un plan de réalisation sur la problématique des transferts infranationaux,
11. Remplir le fichier des données résumées sous le format des données ouvertes.

Objectif spécifique 02 : Renforcer l'intégration des systèmes d'information au Cameroun

Activités proposées :

1. production de l'approche d'intégration du Cameroun par le GAD mis en place par le Comité le 26 décembre 2019 (étude diagnostique, sensibilisation des Administrations, etc.),
2. ajuster la feuille de route sur les données ouvertes,
3. élaborer un plan d'intégration.

Objectif spécifique 03 : Renforcer le processus de redistribution des revenus et la contribution économique et sociale des industries extractives

Activités proposées :

1. Divulguer les montants perçus par les Communes riveraines des activités extractives ;
2. Sensibiliser les Communes et Communautés sur les dépenses sociales obligatoires des entreprises ;
3. Mettre en place un cadre de concertation entre les Communes riveraines des projets extractifs et le Comité

AXE 03 : RESPECTER LES AUTRES EXIGENCES DE LA NORME ITIE 2019 QUI N'ONT PAS ETE EVALUEES DANS LE CADRE DE LA 2^E VALIDATION DU CAMEROUN ET PRISE EN COMPTE DES AUTRES NOUVELLES PRIORITES DE L'ITIE.

Objectif Spécifique 01: Identifier les autres Exigences qui n'ont pas été évaluées lors de la 2^e Validation

Activité proposée :

- (1) Etat de la mise en œuvre des Exigences n'ayant pas été évaluées lors de la 2^e Validation.

Objectif Spécifique 02: Respecter les autres Exigences qui n'ont pas été évaluées lors de la 2^e Validation

Activités proposées :

- (1) Identification et planification des actions à réaliser en vue de leur respect dans les délais prescrits par la Norme ITIE et dans la perspective de la 3^e Validation.
- (2) Suivi de la mise en œuvre desdites actions.

Objectif Spécifique 03: Examiner la transition énergétique au Cameroun

Les pays qui le souhaitent peuvent obtenir du Secrétariat International une assistance technique dans ce domaine

Activités proposées :

- (1) Compréhension de la transition énergétique ;
- (2) Compréhension des implications économiques et de gouvernance de la transition énergétique sur les industries extractives.

Objectif Spécifique 04: Utiliser la Norme ITIE dans la prévention de la corruption

Les pays qui le souhaitent peuvent obtenir du Secrétariat International une assistance technique dans ce domaine

Activité proposée :

- (1) Renforcement des capacités des acteurs de la mise en œuvre de l'ITIE pour un engagement accru dans le cadre de la lutte contre la corruption.

AXE 04 : VALIDATION DU CAMEROUN A L'ITIE : Rendre public les grandes étapes du processus de validation du Cameroun à l'ITIE

La Norme ITIE 2019 invite les pays de mise en œuvre à renforcer l'intégration des systèmes d'information. Le Comité ITIE a pris l'option à partir d'octobre 2020 de produire les rapports ITIE en régie au cours de la période de référence. Un tel choix est un changement important dans la méthodologie de production desdits rapports. Elle consiste pour le Comité à répartir les compétences autour de la production des informations ITIE en renonçant totalement ou en partie au recrutement d'un Administrateur Indépendant. Un tel exercice permettra au Cameroun de publier des informations pertinentes et ponctuelles portant sur les Exigences 2 à 6 de la Norme ITIE 2019, en baissant le coût de la conciliation.

A travers cet axe, il s'agit de communiquer sur la décision du CA/ITIE.

Diagnostic :

Le Conseil d'administration de l'ITIE pourrait rendre publique sa décision sur la 2^e Validation du Cameroun au courant du premier trimestre de l'année 2021. Le pays se verrait alors accorder (dix-huit) 18 mois environ pour corriger 15 mesures correctives.

Défis :

1. Améliorer la compréhension par les citoyens de la notation du pays au terme de la 2^e Validation ;
2. Préparer efficacement la 3^e Validation afin d'assurer le respect intégral de la Norme ITIE 2019, sur la base des informations et documents à transmettre aux instances internationales de l'Initiative.

Objectif spécifique 01: Communiquer autour des résultats de la deuxième validation

Activités proposées :

1. Note d'information à publier dans le quotidien public national Cameroon Tribune
2. Publication de la décision du Conseil d'administration de l'ITIE sur le site internet du Comité.
3. Monitoring et traitement par la presse de la décision du Conseil d'administration de l'ITIE

Objectif Spécifique 02 : préparer la troisième Validation du Cameroun à l'ITIE

Activités proposées :

1. Mise en œuvre des mesures correctives de la deuxième Validation;
2. Lancement de la 3^e Validation ;
3. Collecte des documents à transmettre au Secrétariat International et appréciation préalable de leur conformité à la Norme ;
4. Contribution du Cameroun au financement de la 3^e Validation.

AXE 05: RENFORCEMENT DE L'IMPACT ET L'INTEGRATION DE L'ITIE AU CAMEROUN : Accompagner le Gouvernement à mener les réformes nécessaires afin de promouvoir la transparence dans le secteur extractif au Cameroun

Pour une mise en œuvre optimale de la Norme ITIE au Cameroun, l'environnement juridique et réglementaire devrait être arrimé aux Exigences de transparence et de bonne gouvernance promues par la Norme ITIE.

Diagnostic : la plupart des réformes menées par le Gouvernement ont un lien indirect avec la mise en œuvre de l'ITIE pour assurer la redevabilité et le contrôle citoyen.

Défis:

- identifier les besoins de renforcement des capacités des parties prenantes et les former ;
- identifier les secteurs où l'ITIE aura plus d'impact pour les populations riveraines et camerounaises en général ;
- susciter l'effectivité de la participation des administrations intéressées à la mise en œuvre de l'ITIE à la révision de textes législatifs (Code pétrolier) et réglementaires (décret d'application du Code minier, Loi portant Code de transparence...) en lien avec le secteur extractif au Cameroun ;
- identifier des thématiques et conduire d'une étude d'impact de l'ITIE au Cameroun après quinze (15) années de mise en œuvre de l'Initiative.

Objectif spécifique 01 : Documenter les progrès de la mise en œuvre de l'ITIE

Activités proposées :

1. Réflexion autour des possibles thématiques de l'étude d'impact de l'ITIE au Cameroun ;
2. Collecte, rédaction, impression, adoption et publication du Rapport Annuel d'Avancement ;
3. participation du Cameroun aux événements nationaux et internationaux.
4. participation du Comité aux webinaires et ateliers de renforcement de capacités nationaux.

Objectif spécifique 02 : Renforcer l'impact de l'ITIE au Cameroun sur les politiques publiques du secteur extractif.

Activités proposées :

1. Participation des Administrations intéressées à la mise en œuvre de l'ITIE à la révision de textes législatifs (Code pétrolier) et réglementaires (décret d'application du Code minier) en lien avec le secteur extractif au Cameroun.
2. identification des thématiques et conduite d'une étude d'impact de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun après 15 années d'existence.

AXE 06 : RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION ITIE AU CAMEROUN : Promouvoir l'ITIE comme un instrument de transparence qui facilite l'accès aux informations fiables, en rendant compte de l'état de la gouvernance des secteurs pétrolier, gazier et minier tout en contribuant à la réflexion (débat public) autour de ladite gouvernance pour que les ressources extractives profitent aux populations camerounaises.

Afin d'atteindre ledit objectif, le Comité ITIE entend implémenter à partir de 2021 la Stratégie Nationale de Communication (SNC) adoptée le 06 février 2020.

Pour la période 2021-2023, il s'agira de contacter les parties prenantes en vue de les impliquer au financement participatif des activités de communication. Il faudra renforcer la visibilité et la notoriété de l'ITIE en vulgarisant les actions du Comité. Les efforts sur les trois prochaines années porteront sur la formation des cibles de la communication ITIE à l'usage des informations ITIE afin d'accroître leur niveau de connaissance et de compréhension. Toutes ces différentes actions ont pour but de stimuler le débat sur la gouvernance du secteur extractif. L'effort portera enfin sur l'arrimage digital du Comité à travers le renforcement de l'accessibilité des informations ITIE ainsi que la communication interne et externe du Comité, eu égard aux évolutions de la période COVID 19.

Il est donc question de s'appuyer sur les acquis passés de la communication ITIE et d'aller de l'avant, en veillant année après année, à mener les activités qui assurent au Comité de faire les progrès attendus pour s'arrimer à la Norme ITIE en vigueur.

Diagnostic : La contrainte financière est réelle et la communication ITIE a été timide au cours des dernières années.

Défi : booster la communication afin d'atteindre les objectifs définis dans la SNC

Objectif spécifique 01 : Poursuivre avec les préparatifs ou modalités pratiques de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Communication

Activités proposées :

1. Elaboration du plan de communication ajusté 2021, 2022, 2023;
2. Elaboration du projet de la Commission Communication (CC) et mise en place de ladite Commission,
3. Lettre du MINFI à adresser au Directeur National de la BEAC ou à une Banque commerciale pour l'ouverture d'un compte Comité ITIE,
4. Conception et élaboration des offres de participation/souscription,
5. Elaboration des lettres à signer par le MINFI et à adresser aux parties prenantes,
6. Tenue de l'atelier de vulgarisation de la SNC.

Objectif spécifique 02 : Renforcer la visibilité et la notoriété de l'ITIE en vulgarisant les actions du Comité

Activités proposées :

1. Confection et pose d'un tableau d'affichage au siège ;
2. Abonnement annuel du Secrétariat Permanent aux grands quotidiens (Cameroon Tribune, Le Jour, Le Messenger, Mutation, the Guardian Post) ;
3. Animation digitale et relooking du site internet du Comité
4. Accompagner les parties prenantes dans leurs activités de communication
5. Production et diffusion spot radio et TV sur l'ITIE (ANG/FR)-Campagne,
6. Atelier de présentation et de débat autour des rapports ITIE,
7. Monitoring de la presse
8. Campagne de diffusion d'un film-documentaire sur les acquis et avancées de l'ITIE au Cameroun.

Objectif spécifique 03 : Former les cibles de la communication ITIE à l'usage des informations ITIE

Activités proposées :

Session de sensibilisation et de renforcement des capacités des publics cibles de la Norme ITIE 2019

Objectif spécifique 04 : Accroître l'accessibilité des informations ITIE et arrimer digitalement le Comité

Activités proposées :

1. Hébergement, animation du site internet et des réseaux sociaux,
2. Reconfiguration du site internet du Comité,
3. Arrimer le Comité aux outils de visioconférence.

Objectif spécifique 05 : Stimuler le débat et la réflexion sur la gouvernance du secteur extractif.

Activités proposées :

1. Conception et production des supports de communication en ligne et en supports papier (*bref rapport de synthèse/ rapports thématiques, résumé comparatif de la part de chaque flux de revenus, regards croisés, etc.*),
2. organisations des journées ITIE ;
3. Sensibilisation dans les communes riveraines
4. Dissémination des rapports et sensibilisation dans les localités riveraines ;
5. Cycle de conférence dans les universités et grandes écoles,
6. Négociation et signature des partenariats avec les publics cibles identifiés.

III. MATRICE DES PLANS DE TRAVAIL DU 4^e TRIMESTRE 2020 ET DES EXERCICES 2021, 2022 et 2023

A. MATRICE DU PLAN TRAVAIL DU QUATRIEME TRIMESTRE 2020

AXE 1 : ADMINISTRATION ET GESTION DU PLAN DE TRAVAIL

N°	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Livrables ou Justificatifs	Acteurs de mise en œuvre	4 ^e trimestre 2020			Budget
						Octobre	Nov.	Déc.	
Objectif spécifique : Améliorer la gouvernance									
1	Tenue de réunions élargies aux points focaux du Secrétariat Permanent	Le Secrétariat fonctionne en temps plein	- Planning d'activités prioritaires	Comptes rendus disponibles sur le site Internet du Comité	Secrétariat Permanent				
2	Réalisation des travaux spéciaux (Groupe Ad Hoc, etc.)	Les travaux spéciaux sont produits	-Comptes rendus et Résolutions signés par le Président du Comité -TDR des travaux spéciaux -Rapport des groupes ad hoc	-Rapport des Groupes ad hoc, -CR des sessions du Comité, disponibles sur le site Internet du Comité	Comité, Secrétariat Permanent				
3	Collecte de données pour la finalisation de la nouvelle Stratégie et du plan de communication de l'ITIE	- La stratégie de communication 2021-2023 du Comité est élaborée, adoptée et publiée ; - Le plan de communication 2020 est finalisé	Le document de Stratégie de communication 2021-2023	Document de stratégie disponible sur le site Internet du Comité	Comité/ Secrétariat Permanent				
4	Elaboration, adoption et publication du plan de travail triennal 2021-2023 ; - Ajustement annuel, adoption et publication du plan de travail 2021, 2022, 2023	- Le Plan de travail 2021-2023 du Comité est élaboré, adopté et publié - Le plan de travail du quatrième trimestre 2020 est finalisé	- Plan de travail 2021-2023 - Plan de travail du 4 ^e trimestre 2020 - Plan de travail annuel 2021 - Plan de travail annuel 2022 - Plan de travail annuel 2023	Rapport Annuel d'activités 2020 ; 2021 ; 2022 ; 2023 disponibles sur le site Internet du Comité	Comité				

N°	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Livrables ou Justificatifs	Acteurs de mise en œuvre	4 ^e trimestre 2020			Budget
						Octobre	Nov.	Déc.	
Objectif spécifique : Améliorer la gouvernance									
5	Règlement des charges locatives, administratives et de fonctionnement	Cadre et qualité de travail améliorés et favorables	- Niveau d'assiduité, de ponctualité et de rendement - Factures	- Liste des personnels - Fiche de présences	Secrétariat Permanent				
6	Acquisition des matériels informatiques et de bureau	- Matériels informatiques et de bureau disponibles - Environnement de travail amélioré	- Nombre et quantité de matériel acquis - Factures d'achat des fournitures - Bordereau de livraison	- Bon de commande - Documents comptables	Secrétariat Permanent				
7	Paiement des indemnités trimestrielles des membres du Secrétariat	- Amélioration des conditions de travail des experts du SP	- TDR des travaux confiés, - Compte rendus des réunions du SP - Nombre de réunions du SP/ITIE	- Rapports des travaux - Liste des participants aux réunions	Secrétariat Permanent				

AXE 2 : AMELIORATION DU PROCESSUS D'ELABORATION ET DE LA QUALITE DES INFORMATIONS DES RAPPORTS ITIE

N°	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Livrables ou Justificatifs	Acteurs de mise en œuvre	4 ^e trimestre 2020			Budget
						Octobre	Nov.	Déc.	
Objectif spécifique 02 : Améliorer l'accessibilité, l'exhaustivité et la fiabilité des informations et conformer les Rapports ITIE à la Norme ITIE 2019									
1	Finalisation de l'élaboration et adoption des termes de référence des conciliations des exercices 2018 et 2019	- Production et dissémination des TDR des conciliations 2018 et 2019	- Compte rendu et Résolution du Comité - TDR des conciliations	- Rapports de conciliation 2018 et 2019 publiés sur le site Internet du Comité	Comité				
Phase 1 : Lancement du processus de production du Rapport ITIE 2019					Secrétariat Permanent	30 Octobre 2020			
2	Saisine du SI ITIE pour le report de la production et de la publication du Rapport ITIE 2019	- Production du Rapport ITIE 2018 et 2019 reportée - Obtention de la prorogation		Lettre de demande de prorogation	MINFI ou MINMIDT	30 Octobre 2020			
3	Signature de la lettre de demande de prorogation	Lettre de demande de prorogation signée et transmise			Secrétariat Permanent	30 Octobre 2020			

4	Saisine des parties prenantes à la conciliation en vue du lancement de la réalisation des Rapports ITIE 2018 et 2019	Lettres produites et transmises	Données actualisées		Secrétariat Permanent		02 nov. 2020		
5	Saisine des entités déclarantes pour le lancement de la réalisation des Rapports ITIE 2018 et 2019	Collecte des données chiffrées pour les rapports ITIE 2018 et 2019 amorcée	Données ponctuelles des entités déclarantes		Secrétariat Permanent		05 nov. 2020		
Phase 2 : Analyse préliminaire et ajustement des formulaires de déclaration					Secrétariat Permanent				
6	Validation du projet d'étude de cadrage	- Rapport de l'étude de cadrage disponible et validé	-Compte rendu et -Résolution du Comité -- Rapport de l'étude		Secrétariat Permanent		20 nov. 2020		
7	Collecte des observations et contributions sur le projet de rapport d'étude de cadrage	- Observations et contributions sur le projet produites	Rapport des Observations et contributions		Secrétariat Permanent		25 nov. 2020		
8	Examen du projet de rapport de cadrage pour les conciliations 2018 et 2019	- Projet de rapport de cadrage validé	Compte rendu et Résolution du Comité		Comité		27 nov. 2020		
9	Transmission au Secrétariat International du Rapport d'étude de cadrages des conciliations 2018 et 2019	- Rapport d'étude de cadrages des conciliations 2018 et 2019 transmis au SI-ITIE	-Compte rendu et Résolution du Comité		Secrétariat Permanent			03 déc. 2020	
10		- Réception des avis et commentaires du SI ITIE	-Rapport d'amendement du SI ITIE		Secrétariat Permanent			9 déc. 2020	

11	2.2. Réalisation de la conciliation : - Examen et adoption des rapports provisoire et final de la conciliation 2018 - Atelier de remplissage des FD - Atelier de présentation et de débat autour du rapport ITIE 2018 - Atelier de formation au remplissage du formulaire de collecte des données pour les conciliations ITIE 2018 et 2019	- Rapport d'Atelier produit - Formulaire des données distribué - Périmètre déterminé et flux des exercices concernés identifiés - Remplissage du formulaire maîtrisé par les parties déclarantes - Conciliation des chiffres et volumes des exercices 2018 et 2019 réalisées	- Rapport provisoire du Conciliation 2018 - Résolution du Comité portant examen du rapport provisoire du Conciliation 2018 - rapport pré-finale de Conciliation 2018 - Résolution du Comité portant examen et adoption du rapport finale de Conciliation 2018 en français et en anglais - Rapport finale du Conciliation 2018 en anglais et en français - Liste des parties identifiés et invités - Taux de participation aux ateliers des parties identifiés et invités - rapport provisoire du Conciliation - Résolution du Comité portant examen du rapport provisoire du Conciliation - rapport pré-finale de Conciliation - Résolution du Comité portant examen et adoption du rapport finale du Conciliation en français et en anglais - Rapport final du Conciliation en anglais et en français	Copie du rapport de conciliation 2018 Copies des formulaires remplis Procès-verbal d'adoption	Comité, Conciliateur			11 déc. 2020	
12	Phase 3: Collecte des données				Secrétariat Permanent			15 - 25 déc. 2020	
TOTAL AXE 2									

AXE 3 : RESPECTER LES AUTRES EXIGENCES DE LA NORME ITIE 2019 QUI N'ONT PAS ETE EVALUEES DANS LE CADRE DE LA 2^E VALIDATION DU CAMEROUN ET PRISE EN COMPTE DES AUTRES NOUVELLES PRIORITES DE L'ITIE

N°	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Livrables ou Justificatifs	Acteurs de mise en œuvre	4e trimestre 2020			Budget	
						Octobre	Nov.	Déc.		
Objectif spécifique 01: Identifier les autres Exigences qui n'ont pas été évaluées lors de la 2^e Validation										
1.	3.1. Evaluation de la mise en œuvre des Exigences n'ayant pas été évaluées lors de la 2 ^e Validation	La Communauté nationale sensibilisée								
Objectif spécifique 02: Respecter les autres Exigences qui n'ont pas été évaluées lors de la 2^e Validation										
2.	3.2. Identification et planification des actions à réaliser en vue de leur respect dans les délais prescrits par la Norme ITIE et dans la perspective de la 3 ^e Validation	Les mesures correctives de la Validation de 2018 sont identifiées								
3.	3.3. Suivi de la mise en œuvre desdites actions	Les mesures correctives de la Validation de 2018 sont mises en œuvre de manière à s'assurer leur conformité à la Norme ITIE	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de mise en œuvre des mesures correctives, état de mise en œuvre des mesures correctives - Tenue des sessions préparatoires 	Archives, Notes y relatives,	Comité, Secrétariat Permanent					
Objectif Spécifique 0 3: Examiner la transition énergétique au Cameroun										
4.	3.4. Renforcement des capacités en vue de la compréhension de la transition énergétique et des implications économiques et de gouvernance de la transition énergétique sur les industries extractives	<ul style="list-style-type: none"> - TDR élaborés - Atelier de formation organisé - Rapport de fin de formation produit 	Nombre des membres des 3 collèges formés	Rapport de fin de formation	Comité, Secrétariat					

Objectif Spécifique 04: Utiliser la Norme ITIE dans la prévention de la corruption													
5.	3.5. Renforcement des capacités des acteurs de la mise en œuvre de l'ITIE pour un engagement accru dans le cadre de la lutte contre la corruption	- TDR élaborés - Atelier de formation organisé - Rapport de fin de formation produit	Nombre des membres des 3 collèges formés	Rapport de fin de formation	Comité, Secrétariat Permanent								

AXE 4 : DEUXIEME VALIDATION DU CAMEROUN

Objectif spécifique 4: Mettre en place les conditions pour la réussite de la deuxième Validation du Cameroun à l'ITIE

N°	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Livrables ou Justificatifs	Acteurs de mise en œuvre	4e trimestre 2020									Budget		
						Octobre			Nov.			Déc.					
1.	Mise en œuvre des mesures correctives de la 2 ^e Validation du 29 juin 2018	Les mesures correctives de la Validation de 2018 sont mises en œuvre de manière à s'assurer leur conformité à la Norme ITIE	- Plan de mise en œuvre des mesures correctives, état de mise en œuvre des mesures correctives - Tenue des sessions préparatoires	Archives, Notes y relatives,	Comité, Secrétariat Permanent												
2.	Collecte des informations à transmettre au Secrétariat International sous la supervision de la commission et du Secrétaire Permanent	Les documents de la Validation sont élaborés et disponibles La commission en charge de la Validation supervise la collecte	Listing des documents à mettre à la disposition de la mission de Validation, dossier des différents documents à remettre à la mission de Validation		Comité, Secrétariat												
3.	Contribution du Cameroun au financement de la Validation	Virement effectué	Décision du MINFI	Swift du Trésor MINFI	Comité, Secrétariat Permanent												

AXE 5 : RENFORCER L'IMPACT ET L'INTEGRATION DE L'ITIE DANS LES SYSTEMES DE GOUVERNANCE ET DES REFORMES DU SECTEUR EXTRACTIF AU CAMEROUN

N°	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Livrables ou Justificatifs	Acteurs de mise en œuvre	4e trimestre 2020									Budget		
						Octobre			Nov.			Décembre					
Objectif spécifique 05 : renforcer l'accès aux systèmes d'information des Administrations dans le cadre de l'intégration de l'ITE et accroître l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur les réformes au Cameroun																	
1	Elaboration et adoption d'une approche et d'un	- Une feuille de route d'intégration est	-La feuille de route de l'Intégration ITIE du	Rapport des sessions du Comité	Comité ITIE,												

N°	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Livrables ou Justificatifs	Acteurs de mise en œuvre	Chronogramme triennal									Budget (voir annexe dédiée)				
						2021			2022			2023							
	des personnels du Secrétariat Permanent, nouveaux recrutements, rémunérations		Comité - Contrats et fiches de prise de service des personnels recrutés	service disponibles sur le site Internet du Comité															
2 (suite)	1.2. Finalisation de la régularisation du cadre contractuel des personnels du Secrétariat Permanent	Le recrutement du personnel ITIE est effectif	- Comptes rendus et Résolutions signés par le Président du Comité - Appel à candidatures - Liste des membres de la Commission de recrutement - Rapport de la commission, produit	- Coupure de presse sur l'annonce de recrutement disponible -- Décision de constatation du personnel signé disponibles sur le site Internet du Comité	Comité, Secrétariat Permanent														
3	1.3. Finalisation de l'élaboration et de l'adoption des documents de gouvernance interne du Comité	Les documents de gouvernance interne, sont adoptés et distribués	- Comptes rendus et Résolutions signés par le Président du Comité - Rapports des Groupes de travail - Documents de gouvernance interne	- Manuel des Procédures administrative, financière et comptable, disponible - Statut du personnel - règlement intérieur et Organigramme, disponibles sur le site Internet du Comité	Comité, Secrétariat Permanent														
4	1.4. Réalisation des travaux spéciaux (Groupe Ad Hoc, etc.)	Les travaux spéciaux sont produits	- Comptes rendus et Résolutions signés par le Président du Comité - TDR des travaux spéciaux - Rapport des groupes ad hoc	- Rapport des Groupes ad hoc, - CR des sessions du Comité, disponibles sur le site Internet du Comité	Comité, Secrétariat Permanent														
5	1.5. Nomination d'un Agent comptable et Contrôleur Financier)	Agent comptable et Contrôleur Financier désignés	- Comptes rendus et Résolutions signés par le Président du Comité	Actes nomination	Président du Comité														/
6	1.6. Réalisation de l'audit annuel des comptes du Comité	- Les TDR de l'audit sont élaborés et adoptés - Un Rapport d'audit est	- Rapport d'audit Compte rendu ; - Résolution du Comité	- Rapport d'audit - Compte rendu et Résolution signés du Comité, disponibles sur le site Internet du Comité	Comité														/

N°	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Livrables ou Justificatifs	Acteurs de mise en œuvre	Chronogramme triennal									Budget (voir annexe dédiée)			
						2021			2022			2023						
		produit et adopté																
Objectif spécifique 02 : Améliorer la performance du Comité et le niveau de participation des parties prenantes au suivi de la mise en œuvre du Comité																		
7	1.7. Organisation de séminaires de renforcement des capacités des membres du Comité et des personnels du Secrétariat Permanent	- Les TDR sont élaborés et adoptés - Les sessions de formations sont organisées	- Résolution du Comité - Nombre de personnes formées	- Rapports des sessions de formation - Liste des personnes formées disponibles sur le site Internet du Comité	Secrétariat Permanent													
8	1.8. Suivi de la mise en œuvre du Protocole des parties prenantes	Rapport de suivi produit	Rapport de suivi.		Secrétariat Permanent													/
9	1.9. Elaboration des Cahiers de charges des Points Focaux des Administrations et codification des procédures de transmission des informations entre les entités déclarantes et le Comité	- Cahier des charges élaboré et disséminé	Cahier des charges.		Secrétariat Permanent													/
10	1.10. Participation aux événements nationaux et internationaux de l'ITIE	La représentation du Comité ITIE Cameroun, assurée aux Conférences internationales, Conseil d'administration, séminaires/ateliers de renforcement des capacités.	Rapports de représentation ou de mission	Rapports de mission disponibles sur le site Internet du Comité	Comité/ Secrétariat Permanent													
11	1.11. Collecte de données pour la finalisation de la nouvelle stratégie et	- La stratégie de communication 2021-2023 du Comité est	Le document de Stratégie de communication 2021-2023	Document de stratégie disponible sur le site Internet du Comité	Comité/ Secrétariat Permanent													/

N°	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Livrables ou Justificatifs	Acteurs de mise en œuvre	Chronogramme triennal									Budget (voir annexe dédiée)				
						2021			2022			2023							
16	1.16. Acquisition des logiciels de gestion de la paie et des stocks ; installation et formation des personnels utilisateurs	- Amélioration de la gestion financière du Comité et renforcement des capacités des gestionnaires de la paie et des stocks	- 02 logiciels achetés - Nombre de personnels formés	Logiciels installés dans les ordinateurs	Secrétariat Permanent														

AXE 2 : AMELIORATION DU PROCESSUS D'ELABORATION ET DE LA QUALITE DES INFORMATIONS DES RAPPORTS ITIE

N°	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Livrables ou Justificatifs	Acteurs de mise en œuvre	Chronogramme triennal			Budget 2021 (voir annexe dédiée)
						2021	2022	2023	
Objectif spécifique 02 : Améliorer l'accessibilité, l'exhaustivité et la fiabilité des informations et conformer les Rapports ITIE à la Norme ITIE 2019									
1	2.1. Finalisation de l'élaboration et adoption des termes de référence de la conciliation des exercices 2018 et 2019	- Production et dissémination des Rapports de conciliations 2018 et 2019	- Comptes rendus et Résolutions du Comité -TDR des conciliations - Contrat de l'expert-comptable	- Rapports de conciliation 2018 et 2019 publiés sur le site Internet du Comité -Copie de contrat	Comité				
	2.2. Réalisation de la conciliation des exercices 2018 et 2019 Atelier de publication des Rapports ITIE 2018 et 2019	- Production et dissémination des Rapports de conciliations 2018 et 2019	- Comptes rendus et Résolution du Comité - PVs de réception des Rapports ITIE	- Versions provisoires, pré-finales et finales des Rapports ITIE 2018 et 2019	Comité				

	2.3. Mise en œuvre des activités de la feuille de route sur la propriété réelle	- Divulgence des propriétaires effectifs	- Comptes rendus et Résolutions du Comité - levées des obstacles juridiques et réglementaires éventuels	- Création d'un Registre des propriétaires effectifs - Prise des textes portant ajustement du cadre légal et réglementaire en vue de la divulgation des propriétaires effectifs	Comité/Gouvernement				
	2.4. Mise en œuvre des activités de la feuille de route sur les données ouvertes	- Publication des données ITIE sous la forme de données ouvertes	- Comptes rendus et Résolutions du Comité - Correspondances du MINFI portant saisine des entités déclarantes	- Disponibilité des données ouvertes sur les sites Internet des entités déclarantes	Comité/ Pdt du Comité/Entités déclarantes				
	2.5. Elaboration d'une feuille de route pour l'amélioration de la transparence des transferts infranationaux	- Amélioration de la transparence des transferts infranationaux	- Comptes rendus et Résolutions du Comité - Comptes rendus de descentes sur le terrain pour la sensibilisation des populations riveraines sur la problématique des transferts infranationaux	- Amélioration de la traçabilité des transferts infranationaux - Disponibilité des fonds objet des transferts infranationaux au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées	Comité				
	2.6. Divulgence des montants perçus par les CTD des zones d'activités extractives	- Amélioration de la transparence des transferts infranationaux	- Copie des publications (articles de presse et autres)	- Les montants des transferts infranationaux sont publiés	MINFI				
	2.7. Sensibilisation des CTD sur les dépenses sociales obligatoires des entreprises extractives	- Amélioration de la prise de conscience des populations riveraines sur la problématique des transferts infranationaux	- Compte rendu et Résolution du Comité - TDR des conciliations - Contrat de l'expert-comptable	- La problématique des dépenses sociales des entreprises extractives est connue des populations riveraines	Comité				
2	Phase 1 : Lancement du processus de production du Rapport ITIE 2019				Secrétariat Permanent				

3	Saisine du SI ITIE pour le report de la production et de la publication du Rapport ITIE 2019	- Production du Rapport ITIE 2018 est reportée au 31/03/2021 au plus tard - Obtention de l'accord pour la prorogation susvisée	- Comptes rendus et Résolutions du Comité	Lettre de demande de prorogation	Pdt du Comité				
4	Signature de la lettre de demande de prorogation	Lettre de demande de prorogation signée et transmise			Secrétariat Permanent				
5	Saisine des parties prenantes à la conciliation du lancement de la réalisation des Rapports ITIE 2018 et 2019	Lettres produites et transmises	Données actualisées		Secrétariat Permanent/Pdt du Comité				
6	Saisine des entités déclarantes au sujet du lancement de la réalisation des Rapports ITIE 2018 et 2019	Collection des données chiffrées pour les rapports ITIE 2018 et 2019	Données ponctuelles des entités déclarantes		Secrétariat Permanent				
Phase 2 : Analyse préliminaire et ajustement des formulaires de déclaration					Secrétariat Permanent				
7	Validation du projet d'étude de cadrage	- Rapport de l'étude de cadrage disponible et validé	-Compte rendu et -Résolution du Comité -- Rapport de l'étude		Secrétariat Permanent				
8	Collecte des observations et contributions sur le projet de rapport d'étude de cadrage	- Observations et contributions sur le projet produites	Rapport des Observations et contributions		Secrétariat Permanent				
9	Examen du projet de rapport de cadrage pour les conciliations 2018 et 2019	- Projet de rapport de cadrage validé	Compte rendu et Résolution du Comité		Comité				
10	Transmission au Secrétariat International du Rapport d'étude de cadrages des conciliations 2018 et	- Rapport d'étude de cadrages des conciliations 2018 et 2019 transmis au SI-ITIE	-Compte rendu et Résolution du Comité		Secrétariat Permanent				

11	2019	- Réception des avis et commentaires du SI ITIE	-Rapport d'amendement du SI ITIE		Secrétariat Permanent				
	2.2. Réalisation de la conciliation : - Examen et adoption des rapports provisoire et final de la conciliation 2018 - Atelier de remplissage des FD - Atelier de présentation et de débat autour du rapport ITIE 2018 - Atelier de formation au remplissage du formulaire de collecte des données pour les conciliations ITIE 2018 et 2019	- Rapport d'Atelier produit - Formulaire des données distribué - Périmètre déterminé et flux des exercices concernés identifiés - Remplissage du formulaire maîtrisé par les parties déclarantes - Conciliation des chiffres et volumes des exercices 2018 et 2019 réalisées	- Rapport provisoire du Conciliation 2018 - Résolution du Comité portant examen du rapport provisoire du Conciliation 2018 - rapport pré-finale de Conciliation 2018 - Résolution du Comité portant examen et adoption du rapport finale de Conciliation 2018 en français et en anglais - Rapport finale du Conciliation 2018 en anglais et en français - Liste des parties identifiés et invités - Taux de participation aux ateliers des parties identifiés et invités - rapport provisoire du Conciliation - Résolution du Comité portant examen du rapport provisoire du Conciliation - rapport pré-finale de Conciliation - Résolution du Comité portant examen et adoption du rapport finale du Conciliation en français et en anglais - Rapport final du Conciliation en anglais et en français	Copie du rapport de conciliation 2018 Copies des formulaires remplis Procès-verbal d'adoption	Comité, Conciliateur				
13	Phase 3: Collecte des données	Secrétariat Permanent							
14	Phase 4: Rapprochement initial	Rapprochement initial amorcé			Secrétariat Permanent				
15	Phase 5 : Enquête sur les écarts	Enquête sur les écarts réalisée			Secrétariat Permanent				
16	Phase 6 : Projet de Rapport préliminaire ITIE 2018								

17	Production du Rapport préliminaire ITIE 2018 consolidé avec les données contextuelles	Rapport préliminaire ITIE 2018 consolidé avec les données contextuelles produit et distribué			Secrétariat Permanent				
18	Transmission des copies physique et électronique du projet de Rapport préliminaire ITIE 2018 aux membres du Comité pour examen	Rapport préliminaire ITIE 2018 transmis aux membres du Comité pour examen			Secrétariat Permanent				
19	Phase 7 : Projet de Rapport ITIE 2018				Comité				
20	Examen en vue d'adoption en session du projet de Rapport ITIE 2018 par le Comité	Rapport préliminaire ITIE 2018 validé			Comité				
21	Transmission du projet de Rapport ITIE 2018 adopté par le Comité au Secrétariat International	Projet de Rapport ITIE 2018 transmis au Secrétariat International			Secrétariat Permanent				
22	Phase 8 : Projet de Rapport pré-final ITIE								
23	Réception et ajustement puis transmission au Comité du projet de Rapport pré-final ITIE 2018 à la suite des observations du Secrétariat International	Rapport pré-final ITIE 2018 reçu, ajusté et validé			-Secrétariat Permanent -Comité				
24	Phase 9 : Rapport final ITIE 2018								
25	Atelier de présentation publique Rapport ITIE 2018				Comité				
		-							
26	Phase de production du Rapport ITIE 2019				Secrétariat Permanent				
27	Rapprochement initial des données auprès des entités déclarantes pour la production du Rapport ITIE 2019				Secrétariat Permanent				
28	Phase 1 : Enquête sur les écarts				Secrétariat Permanent				
29	Phase 2 : Projet de Rapport préliminaire ITIE 2019								
30	Mise à la disposition du Secrétaire Permanent du projet de Rapport préliminaire ITIE 2019 consolidé avec les données contextuelles				Secrétariat Permanent				

31	Transmission des copies physique et électronique du projet de Rapport préliminaire ITIE 2019 aux membres du Comité pour examen				Secrétariat Permanent				
32	Examen en session du projet de Rapport préliminaire ITIE 2019				Comité				
33	Phase 3: Projet de Rapport ITIE 2019								
34	Examen en vue d'adoption en session du projet de Rapport ITIE 2019 par le Comité				Comité				
35	Transmission du projet de Rapport ITIE 2019 adopté par le Comité au Secrétariat International				Secrétariat Permanent				
36	Phase 4 : Projet de Rapport pré-final ITIE								
37	Réception des observations du SI ITIE sur le projet de Rapport ITIE 2019				Secrétariat Permanent				
38	Ajustement puis transmission au Comité du projet de Rapport pré final ITIE 2019 à la suite des observations du Secrétariat International				Secrétariat Permanent				
39	Phase 5 : Rapport final ITIE 2019								
40	Examen du Rapport pré-final ajusté et adoption du Rapport final ITIE 2019				Comité				
41	Atelier de présentation publique du Rapport ITIE 2019				Comité				
42	2.3 Mise en œuvre des activités de la feuille de route sur la propriété réelle	Activités identifiées et suivi amorcé			Secrétariat Permanent				

43	2.4 Mise en œuvre des activités de la feuille de route sur les données ouvertes	Activités recensées et suivi engagé			Secrétariat Permanent				
44	2.5. Elaboration d'un Plan de réalisation de la problématique des transferts infra nationaux	Plan de réalisation élaboré			Secrétariat Permanent				
0									
Objectif spécifique 03: Renforcer le processus de redistribution des revenus et la contribution économique et sociale des entreprises									
1	3.1. Divulgarion des montants perçus par les Communes riveraines des activités extractives	Montants perçus par les Communes riveraines des activités extractives publiés	Rapports produits		Secrétariat Permanent				
2	3.2. Sensibiliser les Communes et les Communautés riveraines sur les dépenses sociales obligatoires des entreprises	Communes et les Communautés riveraines sur les dépenses sociales obligatoires des entreprises publiées	Rapports produits		Secrétariat Permanent				

AXE 3 : RESPECTER LES AUTRES EXIGENCES DE LA NORME ITIE 2019 QUI N'ONT PAS ETE EVALUEES DANS LE CADRE DE LA 2^E VALIDATION DU CAMEROUN ET PRISE EN COMPTE DES AUTRES NOUVELLES PRIORITES DE L'ITIE

N°	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Livrables ou Justificatifs	Acteurs de mise en œuvre	Chronogramme triennal			Budget (cf. annexe dédiée)
						2021	2022	2023	
Objectif spécifique 01: Identifier les autres Exigences qui n'ont pas été évaluées lors de la 2^e Validation									
1	3.1. Evaluation de la mise en œuvre des Exigences n'ayant pas été évaluées lors de la	La Communauté nationale sensibilisée							

AXE 4 : DEUXIEME VALIDATION DU CAMEROUN

Objectif spécifique 3 : Mettre en place les conditions pour la réussite de la deuxième Validation du Cameroun à l'ITIE

N°	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Livrables ou Justificatifs	Acteurs de mise en œuvre	Chronogramme triennal									Budget				
						2021			2022			2023							
1.	3.1. Production d'une Note d'Information à diffuser dans les journaux	La Communauté nationale sensibilisée																	
2.	3.2. Publication de la décision du SI ITIE sur le Site Internet du Comité																		
3.	3.3. Monitoring et traitement par la presse de la décision du CA/ITIE																		
4.	3.4. Mise en œuvre des mesures correctives de la 2 ^e Validation du 29 juin 2018	Les mesures correctives de la Validation de 2018 sont mises en œuvre de manière à s'assurer leur conformité à la Norme ITIE	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de mise en œuvre des mesures correctives, état de mise en œuvre des mesures correctives - Tenue des sessions préparatoires 	Archives, Notes y relatives,	Comité, Secrétariat Permanent														
5.	3.5. Collecte des informations à transmettre au Secrétariat International sous la supervision de la commission et du Secrétaire Permanent	Les documents de la Validation sont élaborés et disponibles La commission en charge de la Validation supervise la collecte	Listing des documents à mettre à la disposition de la mission de Validation, dossier des différents documents à remettre à la mission de Validation		Comité, Secrétariat														0
6.	3.3. Contribution du Cameroun au financement de la Validation	Virement effectué	Décision du MINFI	Swift du Trésor MINFI	Comité, Secrétariat Permanent														

AXE 5 : RENFORCER L'IMPACT ET L'INTEGRATION DE L'ITIE DANS LES SYSTEMES DE GOUVERNANCE ET DES REFORMES DU SECTEUR EXTRACTIF AU CAMEROUN

N°	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Livrables ou Justificatifs	Acteurs de mise en œuvre	Chronogramme triennal			Budget 2021 (cf. annexe dédiée)													
						2021	2022	2023														
Objectif spécifique 04 : renforcer l'accès aux systèmes d'information des Administrations dans le cadre de l'intégration de l'ITE et accroître l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur les réformes au Cameroun																						
1	4.1. Réflexion autour des possibles thématiques de l'étude d'impact de l'ITIE au Cameroun				Comptes rendus des sessions du Comité	Comité ITIE, Secrétariat Permanent																
	- Organisation d'un Atelier sur l'importance, les enjeux et l'impact de l'ITIE au Cameroun sont identifiés de l'ITIE	- 04 Rapports produits et disponibles	- 04 Tdr des études ; -Liste des thèmes identifiés ; -Résolution																			
	- Organisation d'une étude sur la perception, la connaissance et l'impact de l'ITIE auprès des populations riveraines																					
	- Organisation des débats publics avec les Parlementaires, les membres du Gouvernement, les Maires et les acteurs du secteur privé et la société civile.																					
	- Réalisation d'une étude d'impact sur la gestion et les revenus des populations provenant des industries extractives aux CTD																					
2	4.2. Elaboration et adoption d'une approche et d'un plan d'intégration adaptée de l'ITIE au Cameroun.	- Une feuille de route d'intégration est adoptée par le Comité, publiée et transmise aux parties prenantes	-La feuille de route de l'Intégration ITIE du Cameroun	Rapport des sessions du Comité	Comité ITIE																	
3	4.3. Finalisation de la mise en place d'une banque de données de l'ITIE sous le format des données ouvertes	- L'ITIE dispose d'une banque de données archivées disponible et consultable	- La banque est régulièrement mise à jour - Les informations sont	Secrétariat Permanent	Comité, Secrétariat Permanent																	

		- Les informations ITIE sont divulguées en format de données ouvertes	notamment en fichier Excel																	
4	4.4. Elaboration, adoption d'une politique et d'un plan pour la divulgation des contrats au Cameroun	- Un plan de la divulgation des contrats est adopté par le Comité	-CR session du Comité -Politique et plan de mise en œuvre disponible	Comité/SP	Comité Secrétariat															
5	4.5. Mise en œuvre des activités de la feuille de route sur la propriété réelle la feuille	-																		
6	4.6. Production, adoption et publication des Rapports Annuels d'Avancement (RAA) 2018, 2019, 2020	- 03 RAA sont produits, publiés et disséminés Les progrès annuels de mise en œuvre des progrès réalisés sont captés	-CR et Résolutions des sessions du Comité portant adoption des RAA 2018, 2019 et 2020 - RAA 2018, 2019 et 2020 du Cameroun publiés sur le site web du Comité	Site Web	Comité Secrétariat Permanent															

AXE 6 : RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION ITIE AU CAMEROUN

N°	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Livrables ou Justificatifs	Acteurs de mise en œuvre	Chronogramme triennal			Budget (cf. annexe dédiée)
						2021	2022	2023	
Objectif 05. Poursuivre avec les préparatifs ou modalités pratiques de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Communication									
1.	5.1. Elaboration du plan de communication ajusté 2021, 2022,2023	Le Plan de communication annuel est disponible, et publié en ligne	-CR session	Site internet	Comité CC Secrétariat				
2.	5.2. Lettre du MINFI à adresser au Directeur National de la BEAC ou à une banque commerciale pour l'ouverture d'un compte du Comité ITIE	Un compte ITIE est ouvert dans les institutions financières	Nombre de lettres transmises	Archives chrono	Comité CC Secrétariat				/////
3.	5.3. Conception et élaboration des offres de participation/souscription	Les offres de souscription sont proposées aux parties prenantes		Site internet	CC Secrétariat				
4.	5.4. Elaboration des lettres à signer par le MINFI et à adresser aux parties prenantes	Lesdites lettres sont transmises aux dites parties prenantes		Archives Chrono	CC Secrétariat				/////

5.	5.5. Tenue de l'atelier de vulgarisation de la SNC	La SNC est vulgarisée	-Tdrs -CR -Nombre de participants -Nombre de femmes	Archives Site internet	CC Secrétariat														
Objectif spécifique 02 : renforcer la communication interne et externe du Secrétariat Permanent																			
6	5.6. Confection et pose d'un tableau d'affichage au siège	Le tableau d'affichage existe	- Facture pro-forma	Documents comptables	Secrétariat														
7	5.7. Abonnement annuel du Secrétariat Permanent aux grands quotidiens	L'abonnement annuel est souscrit	- Facture de souscription	Documents comptables	Secrétariat														
8	5.8. Conception et production des supports de communication	Les supports de communication sont produits et disponibles à temps	- Bon de commande - Factures diverses et bon de livraison	-Support sous forme papier, etc.	ST/ITIE														
9	5.9. Animation digitale (site web, réseau sociaux, mailing) et relooking du site internet	Site Internet mis à jour et relooké	- Facture du prestataire	Site internet du Comité	Comité, Secrétariat Permanent														
10	5.10. Acquisition d'un numéro de téléphone fixe ITIE à Camtel; Achat d'un répartiteur téléphonique	Un numéro fixe ITIE est opérationnel	- Factures	Archives	Comité, SP														
11	5.11. Acquisition d'une boîte postale du Comité	La domiciliation du siège est réalisée	- Factures, numéro de boîte postale	Archives	Comité, SP														
	5.12. Abonnement à Internet et installation d'un Wi-Fi et d'un hub internet au Secrétariat permanent	La connexion du siège à internet est assurée	- Facture	Archives	Comité et SP														
12	5 :13. Sonorisation de la salle de conférences	La salle de conférence du siège est sonorisée	- Facture, matériel d'équipement, etc.	Archive	Comité, SP														
13	5.13. Achat de deux postes téléviseurs 75 pouces avec lecteurs de DVD ; Abonnement et câblage	- 2 postes téléviseurs sont installés au siège et câblés - Abonnement à Canal Sat effectué	- Facture, téléviseurs visuels, etc.	Archive	Comité, SP														
14	5.15. Accompagnement des parties prenantes dans et en dehors du Comité de leurs activités de communication	La mutualisation des efforts pour accompagner la communication des parties prenantes est effective	- Nombre d'activités accompagnés - Nombres de supports mis à disposition - Lettres	Rapport Annuel d'Avancement	Site internet secrétariat Parties prenantes														

Objectif spécifique 03: renforcer la visibilité de l'ITIE ainsi que les niveaux de compréhension, d'appropriation, d'utilisation des informations ITIE auprès du public en vue de générer le débat public															
16	5.16. Participation du Comité aux salons ou foires et organisation des journées ITIE	Les cibles prioritaires sont édifiées sur le contenu des rapports ITIE	- nombre de participants	Archives du Comité Articles de presse Rapport	Secrétariat Permanent										
17	5.17. Dissémination des rapports et sensibilisation dans une ou plusieurs localités riveraines	Les populations cibles sont sensibilisées sur les données des rapports ITIE	- localités visités -supports de communication distribués - nombre de personnes touchées	Comptes rendus Rapports de mission Articles de presse	Comité Secrétariat Permanent										
18	5.18. Production et diffusion d'un documentaire sur les acquis et avancées de l'ITIE au Cameroun (Campagne)	Les acquis et les avancées de l'ITIE sont valorisés	DVD du documentaire	Film Site internet	CC Secrétariat										
19	5.19. Production et diffusion spot radio et TV sur l'ITIE (ANG/FR)-Campagne	Le spot radio et TV sur l'ITIE est produit et diffusé dans les médias à fort taux d'audience	Note Synopsis Contrat du prestataire	Site internet Païement du prestataire	CC Secrétariat										
20	5.20. Atelier de présentation et de débat autour des rapports ITIE	Le rapport ITIE est publié et le débat promu	TDR -CR -Nombre de participants -Nombre de femmes	- Archives Site internet	CC Secrétariat										
21	5.21. Participation du Comité aux activités de communication des autres parties prenantes	La mutualisation des efforts est assurée	Nombre de lettres de demande Nombre de supports distribués	Archives du Comité	CC Secrétariat										
22	5.22. Monitoring de la presse	Monitoring de la presse, effectif	Facture	Press book RAA	CC Secrétariat										/
Sous-objectif 4 : Former les cibles de la communication ITIE à l'usage des informations ITIE en vue d'accroître le niveau de connaissance et de compréhension des dites cibles															
23	5.23. Session de sensibilisation et de renforcement des capacités des publics cibles de la Norme ITIE	Les cibles prioritaires sont édifiées sur les informations ITIE	- TDR ; -CR -Nombre de participants -Nombre de femmes	- Archives Site internet RAA	CC Secrétariat										
Sous-objectif 05 : Accroître l'accessibilité des informations ITIE et arrimer digitalement le Comité ITIE															
24	5.24. Reconfiguration du site internet du Comité	La reconfiguration de la page communication est effectuée	Site internet	Site internet	CC Secrétariat										
25	5.25. Arrimage du Comité aux outils de visioconférence	La visioconférence entre dans les pratiques du Comité	Matériel d'équipement	facture	CC Secrétariat										
Sous-objectif 06 : Stimuler le débat et la réflexion sur la gouvernance du secteur extractif															
26	5.26. Conception, production et dissémination de supports de communication numériques et	Les supports de communication sont conçus, publiés ou produits et disponibles à temps	-Nombre de supports de communication produits ou conçus (Rapports de synthèse/	Site internet facture	CC Secrétariat										

	imprimés : flyers et livrets au format A5 sur les données statistiques de l'ITIE, les rapports thématiques, les rapports de synthèse et sa contribution au développement économique du pays		rapports thématiques, résumé comparatif de la part de chaque flux de revenus, regards croisés, etc.) et gadgets																	
27	5.27. Elaboration, production et diffusion d'une Newsletter de l'ITIE et d'un magazine trimestriel de l'ITIE au Cameroun	Newsletters produits et disséminés	Nombre de Newsletter																	
28	5.28. Organisation des Journées Nationales ITIE	Les cibles sont formées et le dialogue sur la gouvernance extractif est effectif	TDR -Nombre de supports de communication distribués - Nombre de cibles touchées	Archives Site internet	CC Secrétariat															
29	5.29. Sensibilisation des Communes riveraines	Les cibles prioritaires sont édifiées sur les informations ITIE	TDR -Nombre de supports de communication distribués - Nombre de personnes touchées	Archives Site internet	CC Secrétariat															
30	5.30. Organisation de conférence dans les Universités et Grandes école	Les cibles prioritaires sont édifiées sur les informations ITIE	-TDR -Nombre de cibles touchées, etc.	Archives Site internet	CC Secrétariat															

Le budget prévisionnel assortissant le plan de travail 2021-2023 (cf. annexe) est évalué à 1.350 000.000 CFA, dont 600 000 000 de FCFA attendus de l'Etat et 750 000 000 de FCFA à rechercher auprès des partenaires potentiels de la mise en œuvre de l'ITIE ; ce dernier montant est destiné notamment au financement de l'intégration de l'ITIE dans les systèmes d'information nationaux ainsi qu'à l'acquisition d'un logiciel pour l'amélioration de la collecte des données et de la ponctualité des Rapports ITIE.

IV. FINANCEMENT DU PLAN

(Référence : Article 19 du Chapitre 3 relatif aux dispositions financières du Décret N°2018/6026/PM du 11 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives

Depuis 15 années de mise en œuvre, le financement de l'ITIE a toujours constitué un des points forts de l'engagement de l'Etat. Seulement, sur les trois dernières années, la contrainte financière a constitué un handicap pour mener à bien l'ensemble des activités du Comité, comme en témoignent les taux de réalisation contenus dans les Rapports Annuels d'Avancement. La période triennal 2021-2023 est une période marquée par la crise sanitaire de coronavirus. Aussi, la stratégie actuelle de financement des activités du Comité repose sur les temps ci-après:

- Réduction du coût de production des Rapports ITIE via l'adoption et la mise en œuvre de l'approche d'Intégration ITIE par le Comité. Cette approche recommande par ailleurs la production en régie desdits Rapports ITIE et par conséquent la capacitation du Comité et de son Secrétariat dans un tel exercice nouveau;
- Recherche de financement additionnel dans le cadre de la mise en jeu des activités de communication. Celle-ci passe par le financement participatif des activités de communication qui relève d'après l'Exigence 7.1 des trois Collèges intéressés à la mise en œuvre de l'ITIE. Des actions de plaidoyer assorties d'offres de souscription seront déployées pour mobiliser les parties prenantes bien identifiées à mutualiser les forces au financement des activités de communication ; Réduction des poches de dépenses en limitant le recours aux Groupes ad hoc (GAD) et en tablant, d'une part, sur la pertinence de la mise en place des Commissions permanentes autour des piliers de l'ITIE à savoir les piliers « Administratif et gouvernance », « Communication », « Rapport ITIE » et « Résultat, impact et renforcement des capacités », d'autre part, sur l'effectivité d'un Secrétariat permanent à temps plein.

RUBRIQUES	2021	2022	2023	<u>MONTANT TOTAL FCFA</u>
RESSOURCES PROPRES				
Dotation MINFI	200 000.000	200 000 000	200 000 000	600.000 000
RESSOURCES ADDITIONNELLES				
Entreprises extractives				
Partenaires au Développement				
TOTAL II.	350.000.000	250.000.000	150.000.000	750 000.000

Fait à Yaoundé le 17 Novembre 2020